



A37-WP/394
P/58
5/10/10
Rectificatif n° 1
7/10/10

ASSEMBLÉE — 37^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE SUR LE POINT 25 DE L'ORDRE DU JOUR

RECTIFICATIF N° 1

Page 25-5, paragraphe 25.4.2 :

Dans les phases 2 et 3, *remplacer* « des risques » par « de la réglementation ».

— FIN —